

**COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE
L'ASSOCIATION PAROISSIALE DU SAINT-ESPRIT DE MASSY
DU 17 NOVEMBRE 2007**

ORDRE DU JOUR :

- Rapport moral
- Rapport financier
- Travaux
- Questions diverses

Outre le Père Jean-Paul Weulersse, Monsieur Dominique Olivier, président et Madame Isabelle Martins Ferreira, responsable de l'équipe Animatrice, 51 adhérents sont présents ou représentés, sur 87 adhérents à jour de leur cotisation :

M Jacques Abassi, Mme Sylvette Alamichel, Mme Anne Bachmann, Mme Beguel, Mme Isabelle Besson, Mme Emilie Beucher, Mme Emma Boillot, M Philippe Bourgeois, Mme Armelle Bourgeois, Mme Lucienne Bret, M Guy Caron, Mme Claverie, MMme Emmanuel et Bernadette de Crozefon, Mme Geneviève D'Espinay, MMme Antoine Dinh, M J.François Dubois, Père Joseph Duquet, Mmme Marc et Nathalie Duterte, Mme Ida Egard, M Michel Enjalbert, Mme Christiane Faroche, M Daniel Faroche, M Faveere, M Goao Ferreira, M Jean -Louis Fillatre, Mme Arlette François, Mme Gisèle Friry, M Patrick Godard, Mme Anne-Marie Goutodier, M. Michel Goutodier, Mme Francine Grobras, M Jean Pierre Guibert, MMme Hemidy, Mme Monique Kerbourc'h, Mme Jeannine Lajarge, Mme Raymonde Lamouroux, Mme Jacqueline Lapierre, Mme Régine Lepeut, Mme Françoise Louat, M Rémy Louat, M Jacques Madrange, Mme Myranda Marchesi, Mme Marie-Thérèse Morizet, M François Moulinier, MMme Daniel et M-Françoise Penet, M Emmanuel Pépin, Mme Augusta Percher, Mlle Gisèle Prestat, M Tourtet, M Jean-Pierre Van Long,

La séance est ouverte à 15 heures 40.

RAPPORT MORAL du président Dominique OLIVIER:

L'assemblée Générale qui se tient habituellement en juin a été retardée au mois de novembre par manque d'informations définitives sur les travaux à venir. Mais la situation n'est toujours pas débloquée.

Monsieur Olivier, président depuis de nombreuses années, habite maintenant à Paris et ne peut passer que trop peu souvent à Massy. Il remercie toutes les personnes qui ont œuvré si longtemps avec lui pour que l'église tienne debout pour accueillir les cérémonies et réunions qui sont la vie de la paroisse. Mais cette A G sera sa dernière en tant que président.

Les activités de l'Association sont multiples :

- Travaux et entretien de l'église, prise en charge du chauffage quand il est trop lourd pour les finances paroissiales
- Organisation de fêtes (repas paroissial, kermesse, salon des artistes, brocante) qui nourrissent les liens communautaires, abondent les finances (avec le prêt de salle), et ont un retentissement sur toute la ville et même au delà.

Monsieur Olivier remercie toutes les personnes impliquées pour leur dévouement et leur efficacité car elles obtiennent des résultats remarquables permettant de dégager cette année 7000€ pour les travaux.

Les frais de fonctionnement (edf, eau, assurance, chauffage) sont habituellement pris en charge par la paroisse, mais cette année l'association paroissiale a payé une partie du chauffage.

Les gros travaux ont commencé il y a deux ans avec une première tranche consistant en la mise aux normes et la réfection de la toiture. S'y sont ajoutés quelques travaux liés à la toiture initialement prévus pour tranche de « réorientation de l'église » pour éviter des frais de reprise de chantier.

La souscription a couvert les frais de la première tranche mais pas encore entièrement le début des travaux supplémentaires.

Pour la deuxième tranche consistant en la mise hors d'eau de la façade et en la « réorientation », l'Evêché a demandé de réduire le devis qui était initialement d'environ 200.000€, pour ne pas dépasser 170.000€, ce qui a été fait, mais l'Evêché veut maintenant inclure dans cette enveloppe tous les honoraires (architecte, bureau de contrôle, etc.) et une provision pour dépassement de devis, ce qui ne devait pas être à notre charge initialement. La deuxième tranche ne peut donc démarrer comme prévu dans les jours qui viennent.

RAPPORT FINANCIER du président adjoint Philippe BOURGEOIS:

Bilan simplifié pour l'année 2006

Quêtes	4 706,00	(-2%)	Remboursement emprunts	6 457,00
Cartes adhérents	1 046,00	(+26%)	Travaux	0,00
Dons prêts salle	248,00	(-23%)	Entretien	852,00
Bénéfice repas paroissial	1 819,00	(-49%)	Assurances	0,00
Bénéfice Kermesse	4 451,00	(-5%)	Chauffage	1 000,00
Bénéfice Salon des artistes	2 031,00	(+20%)		
Brocante	312,00	(-37%)		
Autres dons	48,00	(-81%)		
Intérêts financiers	708,00	(+38%)		
TOTAL	15 369,00	(-8%)		8 309,00
RESULTAT	+ 7 060,00			
Avoir au 01/01/2006	26 196,04		Avoir au 31/12/2006	33 256,26

Les prêts de salle sont rares parce qu'il faut une assurance si ce n'est pas concomitant avec une cérémonie religieuse et les soirées ne peuvent se terminer tard. C'est beaucoup de travail (état des lieux, remise des clés, etc.) pour Monsieur Faveere qui est grandement remercié.

Selon les années, les stands de la kermesse rapportent plus ou moins, mais le résultat global est sensiblement constant. Par exemple le stand vêtement ne marche plus alors qu'il nécessite beaucoup de travail.

Le remboursement des emprunts arrive dans son avant dernière année.

L'entretien serait beaucoup plus coûteux s'il n'était pas assuré par des bénévoles.

Monsieur Faroche fait remarquer que les rentrées seraient plus importantes si les cérémonies d'obsèques ne se faisaient pas ailleurs.

Monsieur Bourgeois signale que les dépenses d'entretien sont soumises aux aléas des pannes. Un aérotherme a lâché. Ce modèle qui date de 30 ans ne se fait plus. Il n'est pas démontable et il a fallu casser la maçonnerie pour le changer. Le seul devis obtenu à ce jour se monte à 4.500€.

Monsieur Olivier insiste sur l'importance du dévouement des bénévoles pour l'entretien et les manifestations festives. Grâce à eux que l'Association génère un résultat positif qui peut être investi dans les gros travaux. Félicitations et merci à tous.

Budget prévisionnel pour 2008 :

Recettes : 14.600€

Dépenses : 8.000€ (remboursement 6.000€ chauffage 1.000€ entretien 1.000€)

TRAVAUX

Monsieur Olivier présente l'état actuel de ce lourd problème.

Le devis initial de 190.000€ n'étant pas agréé par l'Évêché, des économies ont été recherchées (auvent de façade réduit, conservation de l'auvent de l'entrée au détriment de l'esthétique, suppression de la moitié des spots lumineux qui donnent de l'élan à la façade, moindre qualité de certains matériaux, suppression de la croix...). Le nouveau devis passe en dessous de 150.000€. S'y ajoutent 14.600€ d'assurance dommages et divers honoraires, le total ne dépassant pas la barre des 170.000€ hors honoraires d'architecte, fixée par l'Évêché.

A noter que la réfection de l'étanchéité de la façade, assurée dans ce projet par l'auvent, coûterait de 70.000€ à 80.000€.

Projet de mai 2007

Les dépenses

<u>Réorientation :</u>		Frais annexes	
Gros œuvre	41 340 €	Assurance DO (3%)	4 500 €
Charpente	46 190 €	Honoraires bureau de contrôle (2%)	3 300 €
Couverture zinc	34 879 €	Honoraires CSPS (2%)	3 300 €
Menuiserie bois	18 215 €	Sondage géotechnique	3 500 €
Electricité	9 023 €	Honoraires architecte	N C
TOTAL	149 647 €	TOTAL	14 600 €

L'ADECE a donné son accord le 17 octobre 2007 pour un total de 170.000€ mais incluant les honoraires d'architecte et une majoration de 10% pour aléas de chantier. On réfléchit pour savoir à qui s'adresser pour faire avancer le projet.

Financement réorientation et adaptation :

<u>Financement initial</u>		<u>Financement au 31/12/2006</u>	
Vente de terrain	90 000 €	Vente de terrain	90 000 €
Mairie :	34 000 €		
Lutèce :	56 000 €		
Don évêché	20 000 €	Don évêché	20 000 €
		CPAE	5 000 €
Souscription :	17 500 €	Souscription	24 000 €
Association Paroissiale	22 500 €	Association Paroissiale	30 000 €
TOTAL	150 000 €	TOTAL	169 000 €

La souscription actuellement bouche le déficit de la première tranche alors qu'on avait compris que cette souscription serait affectée à la deuxième tranche.

Madame Faroche, trésorière du CPAE souligne que

- la souscription lancée pour la croix a été affecté par l'évêché à la première tranche, ce qui est dommage. Il faut voir monseigneur Dubost ;
- la paroisse de Verrières est prête à nous aider
- on peut emprunter au Crédit Mutuel car on va entrer dans la dernière année de remboursement du précédent emprunt ;
- si on tarde, l'architecte va être fatigué et les devis vont augmenter ;
- le total récolté par souscription s'élève à 64.304 e

Elle remercie les bénévoles qui plient les bulletins de souscription, les mettent sous enveloppe et les distribuent directement dans les boîtes à lettres.

Monsieur Olivier ne croyait pas que la souscription rapporterait autant. Il félicite tous les acteurs.

Le Père Weulersse constate qu'on n'a pas les 24.000 € de souscription. L'association des paroisses de Massy est d'accord pour affecter 6.000 € à ce projet.

Madame Faroche répond qu'elle croyait que le résultat de la deuxième souscription serait affecté à la deuxième tranche de travaux. On aurait alors en caisse les 24.000 €.

Monsieur Guibert constate que la souscription actuellement comble presque entièrement le déficit de la première tranche. Il manque 30.000 €. En poursuivant la souscription, ce devrait être possible.

Madame Faroche exprime son découragement car chaque fois qu'on croit avoir donné satisfaction à l'évêché, elle augmente ses exigences.

Monsieur Goutodier, vice président, fait remarquer que quand l'église s'est construite, elle était en limite des quartiers existant. Mais maintenant de nouvelles constructions s'achèvent et l'église est au centre des habitations en bordure de la place centrale. Actuellement, l'église tourne le dos à cette place. De cette place, l'église ressemble à tout sauf à une église.

La mairie rénove le quartier et on a l'occasion de réaménager les abords à moindre coût en ce moment. Ce ne sera pas longtemps le cas.

Monsieur Goutodier met l'accent sur la sollicitude dont la rénovation de l'église fait l'objet. Il donne deux exemples. Le périodique « le renouveau » qui informe les habitants du quartier de l'avancement de sa rénovation paraît à la veille des événements paroissiaux et s'en fait l'écho. C'est une bonne publicité. Notre terrain n'est pas délimité. Il va l'être par la société HLM.

Madame Faroche souligne que malgré la souscription la collecte du denier n'a pas baissé.

Monsieur Faroche regrette le peu de jeunes présents.

Monsieur Guibert rappelle qu'il manque 30.000 e. 20.000 € peuvent être trouvés par souscription et le reste par emprunt. Madame Faroche répond qu'il faut aussi prévoir la croix et divers travaux annexes, soit 10.000 €. Or l'évêché ne veut pas se porter caution pour un emprunt.

Monsieur Van Long demande la différence entre un don et une souscription.

Madame Faroche répond que lorsqu'on fait un don à l'ADECE avec le formulaire de la souscription, on bénéficie des réductions d'impôt alors qu'un don à l'Association paroissiale n'en bénéficie pas.

Monsieur Goutodier profite de l'AG pour répondre à des questions souvent posées par des paroissiens.

- Le stand de l'Association paroissiale à la fête de s associations, n'est pas à côté de celui des paroisses de Massy parce que la mairie ne veut pas regrouper géographiquement les associations analogues mais au contraire favoriser les mélanges
 - Les réservations de salle paroissiale sont à adresser à Monsieur Faveere
 - Il est important de respecter les règles de sécurité édictées par les autorités compétentes sous peine d'ennuis assez graves :laisser l'accès libre aux portes d'évacuation, respecter les plans des pompiers, ne pas jouer avec les extincteurs, laisser les chaises attachées, n'utiliser que des nappes ignifugées, prohiber les tapis
- Il présente ses excuses pour les erreurs dans les adresses et invite les paroissiens à faire venir leurs amis aux festivités paroissiales.

Madame Goutodier demande au président s'il est possible d'organiser un mouvement de soutien dans les difficiles négociations avec l'évêché.

Monsieur Olivier répond que ce n'est pas utile dans l'immédiat.

Madame Bourgeois pense qu'il faut d'abord laisser agir le bureau de l'Association et qu'il sera toujours possible de bouger par la suite.

Monsieur Penet demande qui a pris la décision de couper trois arbres.

Monsieur Goutodier répond que c'était nécessaire car les épines de ces arbres encombraient le toit de l'église. La décision a été prise de concert avec le Père Weulersse. Elle s'est prise rapidement pour profiter de la présence des spécialistes sur le chantier voisin.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée et monsieur Olivier donne la parole au Père Weulersse et à Madame Martins Ferreira pour leur présentation des orientations pastorales.